

Toul : une ville aux nombreux atouts !

PROXIMITÉ MÉTROPOLE

Située à 15min de la Métropole du Grand Nancy, Toul offre un cadre de vie appréciable, bordée de nature et d'un patrimoine historique très largement conservé.

Bénéficiant d'un centre-ville médiéval, le cachet de Toul est reconnaissable au premier coup d'œil. Avant son entrée dans la Ville, le visiteur aperçoit au loin la Cathédrale, comme un phare au cœur de la campagne des vignobles du toulinois.

La Ville a également organisé une expansion urbaine raisonnable mais nécessaire pour développer un habitat moderne, écologiquement soutenable et respectant les standards de confort et de cadre de vie de l'époque.

Toul doit aujourd'hui faire face aux défis du XXI^{ème} siècle, accentués depuis les périodes de confinements, d'aspiration des français aux villes moyennes, à l'alliance urbaine et rurale, à la tranquillité avec un tissu commerçant et des services publics en nombre.

LE JDM : LA MUSIQUE ACTUELLE A SA PLACE À TOUL

Au début des années 2000, le territoire toulinois s'est doté d'un festival de musique actuelle sur 3 jours : le jardin du Michel.

Basé chez « Michel » à Bulligny, ce festival fait la part belle à la musique et à l'esprit convivial des festivals alors que les plus proches jusqu'alors étaient le Cabaret Vert à Charleville-Mézières et les Eurockéennes de Belfort.



Très vite, le festival a trouvé son public et sa place dans le territoire. Le jardin n'étant pas extensible, il fallait un site plus conséquent pour l'accueillir. La Ville de Toul souhaitant être force de proposition pour toute initiative faisant rayonner le territoire et permettant d'animer la vie des habitants, a répondu à l'appel pour accueillir en son sein le jardin historique.

Son inscription dans un espace plus urbain s'est réalisé facilement grâce à une belle synergie entre les acteurs économiques locaux, le tissu associatif, les organisateurs du Festival et la Ville.

Tout a été mis en œuvre pour assurer la réussite de ce festival qui a accueilli sa 4^{ème} édition à Toul en septembre 2021. Malgré les contraintes sanitaires, l'attente du festival est toujours aussi importante de la part d'un public toujours plus nombreux.

La Ville s'engage dans l'accompagnement logistique et, avec les organisateurs, nous tendons vers une programmation tout à la fois audacieuse que familiale, notamment la journée du dimanche, pour être attirante pour les habitants les plus proches du festival.

Ainsi, si la très talentueuse Angèle est passé par le festival avant de connaître le succès qu'on lui connaît, l'année 2021 a vu passer des groupes comme Tryo ou des talents locaux comme le rappeur originaire de Nancy Kikesa.

Toute la Ville vibre JDM durant les 3 jours du festival mais également les mois qui précèdent l'évènement : la MJC, le Centre Socio-Culturel municipal sont mobilisés pour apporter, grâce à des chantiers spécifiques, du mobilier et des attractions remarquables au festival.

Comme pour chaque projet, c'est au cœur d'un écosystème vertueux que la Ville répond pour assurer une politique culturelle ambitieuse et à destination de tous.

POUR LES 800 ANS DE LA CATHÉDRALE, LE CŒUR DE VILLE BOUGE ENCORE PLUS FORT !

Joyau patrimonial de la ville de Toul, dominant le cœur de la cité, la Cathédrale Saint-Etienne fête cette année ses 800 ans.

Afin de célébrer dignement cet anniversaire, elle est l'objet d'attentions diverses. Evènement le plus marquant, elle retrouve une salle du Trésor digne de ce nom, plus de 200 ans après la dispersion au moment de la Révolution, des objets liturgiques qui y étaient conservés depuis le XIII^e siècle.

Ainsi, les visiteurs peuvent à nouveau admirer dans ce lieu dédié de somptueuses pièces d'orfèvrerie religieuse datant du VII^e au XX^e siècle.

Un anniversaire constituant également une sorte de bilan, plusieurs expositions vont retracer in situ tout au long de la période 2021-2022 les grandes étapes de l'histoire de l'édifice, de sa longue construction entre le XIII^e et le XV^e siècle à ses modifications et restaurations du XVI^e siècle à aujourd'hui.

Mais un anniversaire est d'abord une fête. Aussi durant l'été 2021, le son et lumière Alpha et Omega, unique en France, a mis en valeur l'intérieur de l'édifice. À l'occasion des journées du patrimoine, des milliers de bougies ont également illuminé l'architecture gothique de cette belle de pierre.

Des concerts classiques (Festival Bach, cycle Messiaen), gospel (Nicoletta)

et pop (Laurent Voulzy) ont fait vibrer les voûtes. Lieu de culte et de culture, la cathédrale devient ainsi lieu également lieu de rencontre convivial, de découverte, d'échange et de partage.

Toul illustre ainsi sa volonté de dynamisme culturel et festif à travers des actions gratuites, multiples, destinées à tous les publics.



La Salle du Trésor



© Vincent Darnain

AXE 1

DE LA RÉHABILITATION À LA RESTRUCTURATION : VERS UNE OFFRE ATTRACTIVE DE L'HABITAT EN CENTRE-VILLE

ACTIONS RÉALISÉES

- ▶1 Deux Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sur la durée 2012/2024, ont permis la réhabilitation d'une soixantaine de logements
- ▶2 Création et redistribution de 4 logements conventionnés ANAH dans 3 immeubles contigus
- ▶3 Le parcours de fresques « Sur les Murs » composé à ce jour de 8 œuvres



ACTIONS EN COURS DE RÉALISATION / À RÉALISER

- ▶1 Requalification complète de la Porte de Metz en 4-5 logements individuels
- ▶2 Réhabilitation d'un immeuble atypique proposé à la vente en monopropriété
- ▶3 Instauration du permis de louer en centre-ville médiéval
- ▶4 Promotion pour la requalification d'un îlot urbain en vue de la refonte complète de logements qualificatifs



1



2



3



4



- Bâtiment 1
- Bâtiment 2
- Bâtiment 3



Réhabilitation d'un immeuble classé au titre des Monuments Historiques en logements : la Porte de Metz

Une démarche volontariste et partenariale est menée par la Ville de Toul, en faveur d'un projet de renouvellement urbain de grande ampleur dans le centre-ville de la cité. Ce programme est focalisé sur le cœur historique, en raison de sa fonction de centralité historique, lieu privilégié pour y développer une offre résidentielle diversifiée et attirer de nouvelles populations.

Dans ce cadre, l'intervention publique s'effectue au travers de la mise en œuvre d'un Traité de Concession, pour une durée de 10 ans, outil indispensable à la réhabilitation de plusieurs biens en déshérence, compte tenu de l'inaction de leurs propriétaires, **impliquant une participation d'équilibre, sur fonds propres de la Ville de l'ordre de près de 70%.**

En 2019, la Ville de Toul acquiert ainsi l'emblématique Porte de Metz, unique porte subsistante dans son élévation d'origine au sein des fortifications de Toul, fortement dégradée suite à un incendie survenu en 2015.



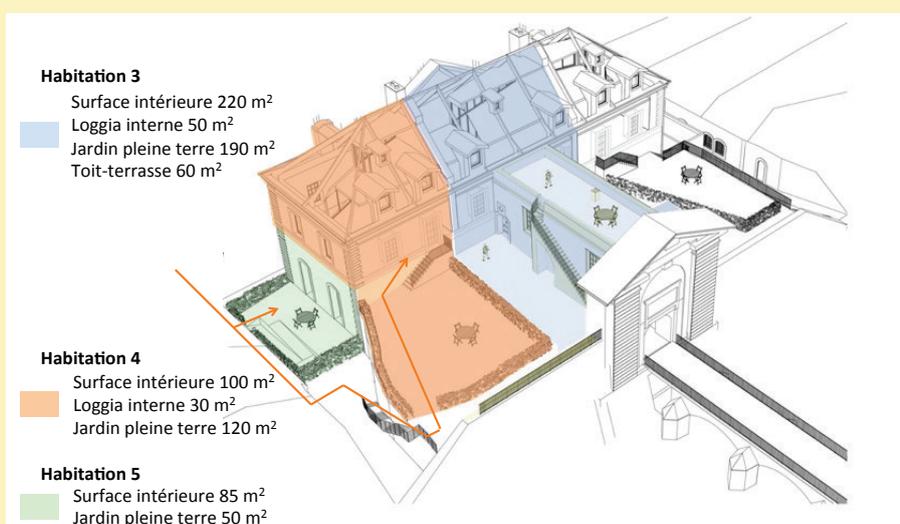
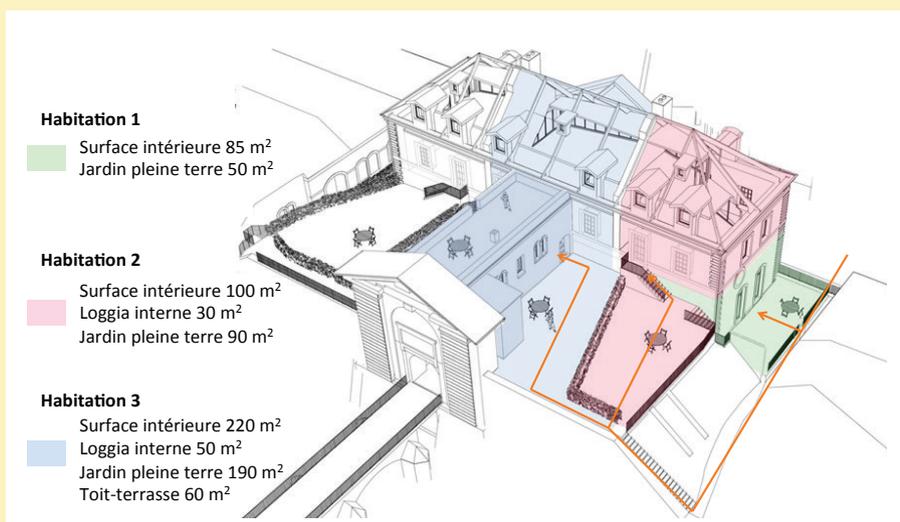
EXISTANT



PROJECTIONS

Objectif : inscrire le projet dans un processus de transformation et d'adaptation de l'édifice à de nouveaux usages depuis son origine.

- Création de 4 à 5 habitations aux accès indépendants et dotées d'espaces extérieurs (ouvertures supplémentaires en pignons et en toiture)
- Préservation de l'enveloppe existante et suppression des subdivisions internes
- Restitution patrimoniale et historique du clos et couvert
- Pose d'une nouvelle charpente et une meilleure habitabilité des combles
- Insertion au premier étage fortement impacté par l'incendie d'ossatures légères dotées de niveaux de planchers supplémentaires grâce à la volumétrie de la couverture d'origine



Démarrage de la phase de curage, janvier 2022

MONTANT HT DU PROJET

- Etudes préalables : 75 000 €
- Maîtrise d'œuvre et ingénierie : 350 000 €
- Travaux de curage et sécurisation : 200 000 €
- Travaux de réhabilitation : 1 500 000 €

NB : Le plan de financement en cours de stabilisation fait l'objet de sollicitations financières diverses (Région, DRAC, ...) et notamment au titre du Fonds Friches.

CALENDRIER DE RÉALISATION

- 2021 : Etudes préalables (relevés géomètre, étude patrimoniale, dendrochronologie, étude géotechnique) et concertation avec la DRAC. Démarrage de la phase de curage et sécurisation
- 2022/2023 : Arrêt du projet et demandes administratives préalables. Démarrage de la phase de travaux (objectif délai de réalisation > 2024)

AXE 2

FAVORISER UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET COMMERCIAL ÉQUILIBRÉ

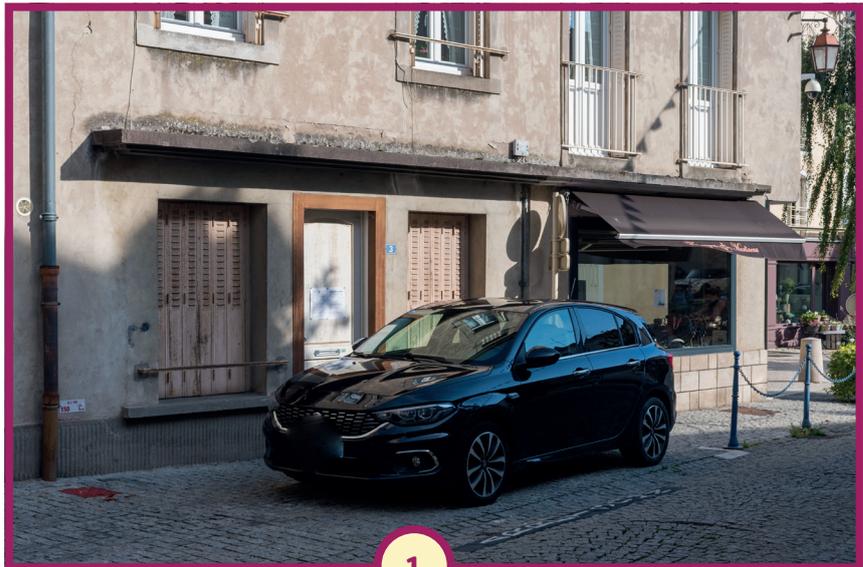
ACTIONS RÉALISÉES

- ▶1 Plan de relance local, opération Beegift
- ▶2 Lancement du concours « Mon centre-ville a un incroyable commerce » avec 10 porteurs de projets
- ▶3 Installation d'une fromagerie en plein cœur commerçant
- ▶4 Inauguration de la galerie de la Petite Boucherie



ACTIONS EN COURS DE RÉALISATION / À RÉALISER

- ▶1 Réhabilitation d'un rez-de-chaussée pour l'implantation d'une poissonnerie
- ▶2 Requalification d'une ancienne pharmacie afin de favoriser l'installation de métiers d'art
- ▶3 Instauration du droit de préemption commercial



1



2



3

Plan de soutien à l'économie locale 2020, 2021, 2022

ACCOMPAGNEMENT DES PETITS COMMERCE ET ENTREPRISES TOULOIS

5

Article paru dans le hors série du magazine municipal « Toul solidaire, spécial Covid-19 » au mois de mai 2020, détaillant les différents dispositifs économiques mis en place par la Ville.

RELANCER L'ÉCONOMIE ET LE COMMERCE TOULOIS

Pour aider les petits commerces et entreprises toulousains à survivre à la crise économique liée au COVID19, la municipalité a mis en place un plan de soutien qui représente 140 000 euros d'efforts financiers directs, 100 000 euros d'avances de trésorerie, ainsi que des aides en nature.

Des masques en tissu fournis gratuitement

Dès le début du confinement, la Ville a fait appel à la solidarité locale et a créé un réseau de 51 couturières et couturiers bénévoles, qui ont fabriqué des masques en tissu. Ces masques ont été distribués tout au long du confinement pour les professionnels mobilisés sur le terrain et ne pouvant disposer de masques chirurgicaux : aides à la personne, chauffeurs-livreurs, agents de caisse, agents d'entretien, commerçants. Aujourd'hui, des masques sont toujours fabriqués pour accompagner la reprise d'activité des petites entreprises, artisans et autres commerçants, et le site Michel Dinet du centre socio-culturel accueille un petit atelier de couture participatif. Bravo et merci à tous nos bénévoles : près de 2 000 masques ont été fabriqués à ce jour !

Suspension de loyer

La Ville est propriétaire de trois locaux commerciaux, pour lesquels le paiement des loyers par les locataires a été suspendu pour toute la durée du confinement. Les propriétaires privés sont invités à faire également un geste de solidarité s'ils le peuvent, en soutien à leurs commerçants locataires.

Annulation des droits de terrasses pour toute l'année 2020

Cela représente une aide directe de 6 000 euros et concerne une quinzaine de commerces.

Exonération partielle de la TLPE

La Ville va procéder à un abattement de 70% sur la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure pour 2020. Environ 90 entreprises sont concernées par cette mesure, qui représente une aide directe de 42 000€ en faveur du tissu économique.

Gratuité du stationnement le samedi jusqu'à la fin de l'année

Le stationnement sur voirie devient gratuit toute la journée du samedi, ce jusqu'au 31 décembre 2020, afin d'inciter les Toulousains et les extérieurs, à venir faire leurs emplettes en centre-ville. Cette aide est estimée à 18 000€.

Des bons d'achat à utiliser auprès des commerces et artisans toulousains

La Ville contractualise avec le prestataire **BeeGift**, avec lequel travaillent les Vitrines Toulousaines, pour abonder les bons d'achat achetés par les Toulousains sur cette plateforme. Cette opération coup de poing est ouverte du 18 mai au 31 juillet 2020, dans la limite de 70 000€ consacrés par la Ville à cette action.

L'apport de la Ville consiste à doubler la valeur faciale des chèques achetés, dans la limite de 20€ par chèque. Cette mesure générera concrètement des retombées directes, de 140 000€ à minima, pour les commerces et artisans de proximité. Il s'agit aussi d'une mesure forte de pouvoir d'achat à l'heure où de nombreux citoyens sont durement touchés par la crise.

BeeGift, comment ça marche ?

1. Je me rends sur le site www.beegift.fr et je tape « Toul » dans le moteur de recherche
2. Je sélectionne un commerçant ou artisan toulousain inscrit sur la plateforme
3. Je saisis les informations pour acheter mon chèque chez le commerçant / artisan de mon choix, qui recevra directement le montant de mon achat sur son compte
4. Je dispose d'un an pour utiliser ce chèque, en une ou plusieurs fois
5. Je reçois automatiquement par e-mail, un bon d'achat complémentaire de la même valeur que mon achat, dans la limite de 20 euros, offert par la Ville de Toul
6. Je dispose d'un an pour dépenser ce bon d'achat supplémentaire, en une ou plusieurs fois, dans le ou les commerces de mon choix, inscrits sur la plateforme



18 mai → 31 juillet

La Ville de Toul double la valeur de vos bons d'achats sur **Beegift.fr***



*Chez les commerçants et artisans inscrits, dans la limite de 20€

JE CONSOMME TOULOIS!

#CommerceLocal
#TousSolidaires

Plus d'infos :
www.toul.fr



P Stationnement gratuit le samedi jusqu'au 31 décembre

Des avances remboursables

La Ville met en œuvre un système d'avances remboursables au profit des commerces, artisans et entreprises de Toul qui rencontrent de grosses difficultés de trésorerie. Ces avances seront remboursables à compter du 1^{er} janvier 2021, et seront attribuées dans une limite de 3 000€ par bénéficiaire. Une enveloppe de 100 000€ est consacrée à cette mesure.

Contact :
Diana VELASQUEZ
Chargée de mission commerce
d.velazquez@nancy.cci.fr
06 78 19 10 83

SOUTIEN AU COMMERCE TOULOIS

Devenez consom' acteurs !

Dans les **commerces autorisés**

En livraison ou "Drive"

Sur l'appli "ToulDrive"

Sur www.mangezchezvous.com

Et sur www.toulsolidaire.fr

www.toul.fr
www.facebook.com/Villedetoul
#CommerceLocal
#TousSolidaires



CAMPAGNE DE PROMOTION DU COMMERCE LOCAL

Des panneaux d'affichage 4x3 m et 2m² de la Ville et relai sur les réseaux sociaux ont incité les Toullois à consommer local auprès de leurs commerces de proximité.

Budget pour l'opération :
1 000 €.

PLAN DE RELANCE NUMÉRIQUE

Dans le cadre du plan de relance numérique, l'Agence de développement Terres de Lorraine, partenaire économique local privilégié pour accompagner la croissance de nos entreprises, propose des ateliers numériques. Ces actions s'inscrivent dans le plan d'accélération de la transition numérique des entreprises de Terres de Lorraine.

Information relayée par la Chargée de mission Commerces centre-ville et Terres Toulloises aux commerçants du territoire.

ACCOMPAGNEMENT DES COMMERCES VIA LA CHARGÉE DE MISSION COMMERCE

Convention CCI / Ville de Toul / Communauté de Communes Terres Toulloises.

- Création et diffusion d'un listing des commerces ouverts ou avec système de livraison/click and collect proposé sur le site internet de la Ville toul.fr
- Phoning Commerces : contact téléphonique avec les commerçants pendant les 2 confinements : expliquer et détailler les dispositifs d'aides (Fonds de solidarité, PGE, Fonds de Résistance, Transition numérique...)

Poste de la Chargée de mission Commerce dédié 50% ETP.

CCI GRAND NANCY MÉTROPOLE Meurthe-et-Moselle

N°72 - NOVEMBRE 2020
LA NEWSLETTER
DE LA CCI GRAND NANCY
MÉTROPOLE

COVID-19

MOBILISATION GÉNÉRALE DES CHAMBRES CONSULAIRES
POUR LES ENTREPRISES – ACTE 2

QUICHET UNIQUE D'ACCUEIL ET DE CONSEIL
Nos trois organismes mettent en place immédiatement un point d'entrée unique pour répondre aux petites et grandes entreprises de Meurthe-et-Moselle : réglementation, fiscalité, financement, prévention des difficultés, relance...

03 83 28 88 33 / communication@nancy.cci.fr

ÉDITO

Durant cette nouvelle épreuve de confinement, votre Chambre de Commerce maintient ses dispositifs de soutien et d'accompagnement en lien avec les services de l'État, avec les acteurs économiques et en association avec les Chambres d'Agriculture et de Métiers et de l'Artisanat. Vous pouvez compter sur nous pour faire entendre votre voix et pour vous apporter des réponses complètes et sur-mesure.

François PÉLISSIER, Président de la CCI Grand Nancy Métropole – Meurthe-et-Moselle

MOBILISATION INTERCONSULAIRE

En lien étroit avec les services de l'État et sous l'autorité d'Arnaud Cochet, préfet de Meurthe-et-Moselle, il est demandé à l'association des trois chambres consulaires de réactiver immédiatement son dispositif de soutien aux entreprises. Comme en mars, une cellule d'information et de soutien de toutes les entreprises du département rattachées aux chambres d'Agriculture, de Commerce et d'Industrie, de Métiers et de l'Artisanat est accessible via son numéro unique de téléphone 03 83 28 88 33 et son adresse mail communication@nancy.cci.fr

[Téléchargez la note](#)
[Plus d'infos](#)

**AGIR ENSEMBLE ET VITE POUR NOS COMMERCES
DE PROXIMITÉ & LA RELANCE ÉCONOMIQUE**

Tous les commerces doivent pouvoir maintenir une activité, sur rendez-vous, en complément des autorisations d'exercer par retrait de commande (click & collect) et livraison à domicile.

[Téléchargez la communication de presse](#)

**LES PRINCIPALES MESURES GOUVERNEMENTALES
DE NOVEMBRE**

Fonds de solidarité, exonérations et reports de cotisations sociales, prises en charge des loyers, prêts garantis par l'État, prêts directs de l'État...

[Plus d'infos](#)

LE PLAN FRANCE RELANCE

UTILISEZ LE DIGITAL POUR ÊTRE PLUS PERFORMANT

#NUMÉRO
à la conquête du numérique

Comment utiliser le digital pour garder le contact client ?
1er déc - 13h / 14h - ATELIER
sur inscription - 03 83 15 67 00

OPTIMISEZ VOTRE OFFRE INTERNET ET MOBILE

#NUMÉRO
à la conquête du numérique

Connaissez-vous le montant de votre facture numérique ?
16 nov - 16h30 / 18h30 - VISIO
sur inscription - 03 83 15 67 00

AXE 3

DÉVELOPPER L'ACCESSIBILITÉ, LA MOBILITÉ ET LES CONNEXIONS



ACTIONS RÉALISÉES

- ▶1 Aménagement de la Placette du Collège
- ▶2 Dé-densification de la trame viaire médiévale au travers de la démolition et l'aménagement d'une placette Tanneurs / Monnaie, composée d'un jardin partagé
- ▶3 Mise en accessibilité des voiries



ACTIONS À RÉALISER EN 2022

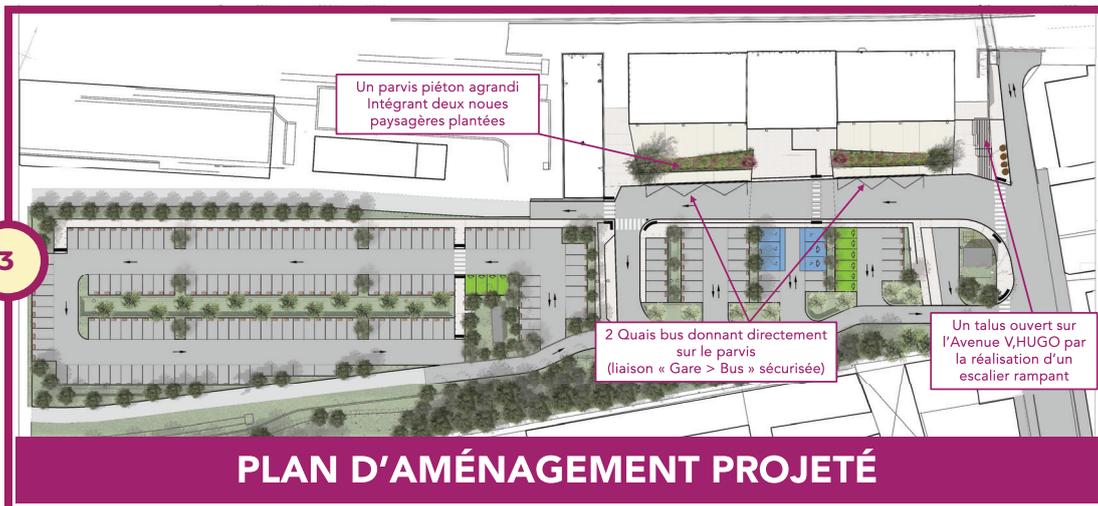
- 1 Aménagement du parking Champ de Foire
- 2 Aménagement du parking Poincaré
- 3 Création pôle d'échange multimodal : gare de Toul



1



2



3

PLAN D'AMÉNAGEMENT PROJÉTÉ

Toul : création d'un pôle d'échange multimodal

LA GARE DE TOUL

Afin de faciliter l'alternative à la voiture individuelle à énergie thermique, la Communauté de Communes Terres Tuloises, en lien avec la Ville de Toul dans le cadre du programme Action Cœur de Ville, a mené une réflexion pour concentrer l'ensemble des correspondances de trains, bus et transports sur un même site.

En effet, dans le cadre de la démarche initiée par la Région Grand Est sur la mise en œuvre d'un programme de modernisation des gares, la Région, la SCNF et la Communauté de Communes

Terres Tuloises ont convenu d'une convention tripartite pour la création d'un pôle d'échange multimodal.

La gare de Toul, reprise au schéma directeur d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, représente aujourd'hui :

- 257 377 voyageurs par an

- Espace de stationnement de 90 places
- Un emplacement réservé aux personnes à mobilité réduite
- Dépose minute sur le parvis mais désorganisé

Le projet permettra de répondre :

- A l'augmentation de la fréquentation
- Au traitement incomplet de l'intermodalité et de l'accessibilité.
- A la promotion des déplacements doux et à l'augmentation du stationnement de longue durée

Les enjeux environnementaux :

Outre la promotion des

énergies renouvelables et les déplacements doux, le projet d'aménagement doit tenir compte d'autres enjeux environnementaux :

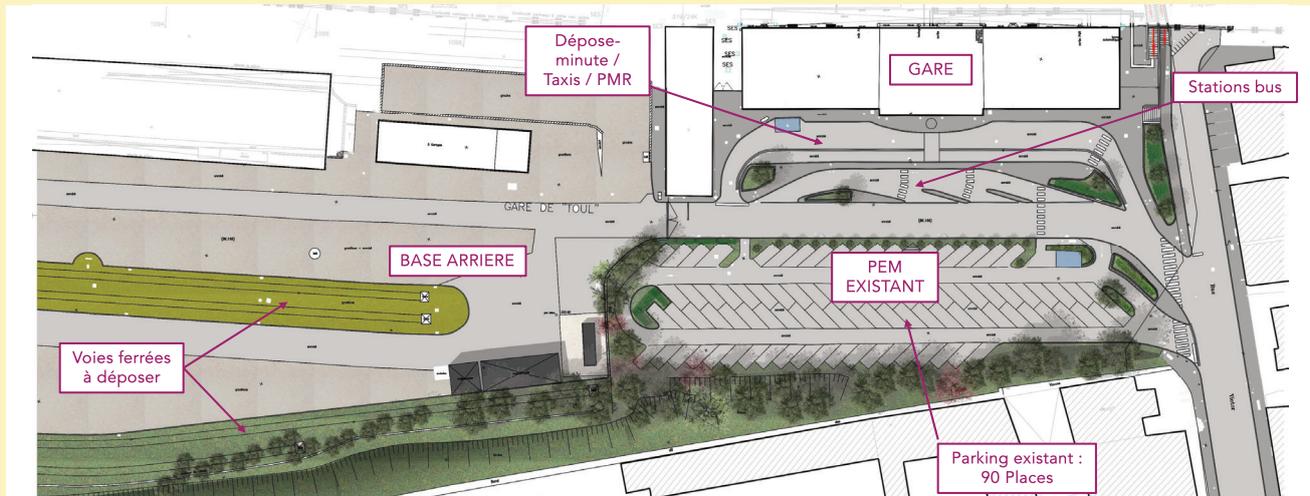
- Réalisation de travaux de dépollution du site
- Aménagements paysagers obligatoires pour le traitement des eaux pluviales.
- Augmentation globale d'accueil et de confort de la gare de Toul.

Les travaux envisagés :

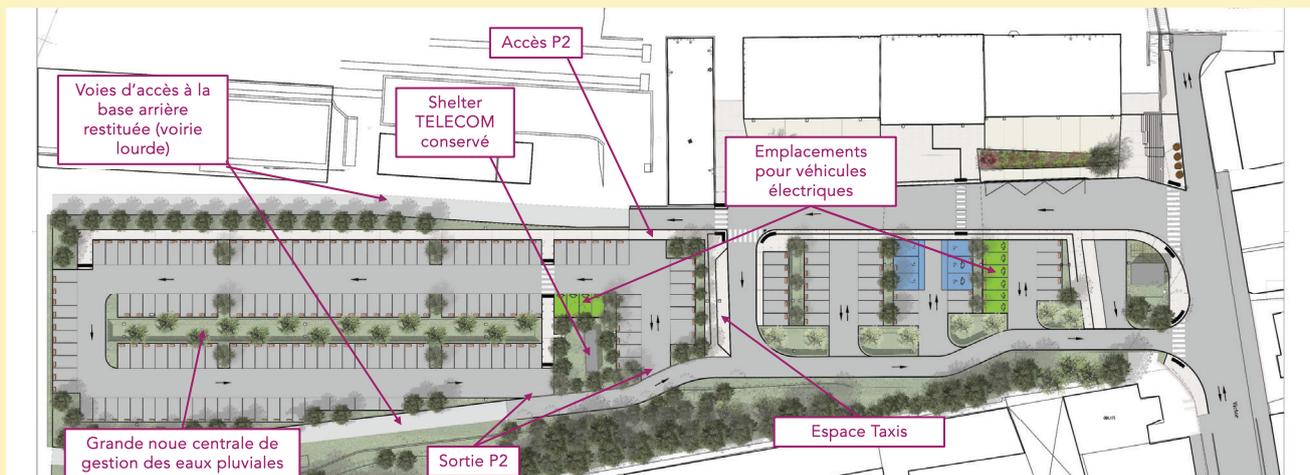
- Quais bus : 2 emplacements
- Véhicules électriques : 6 bornes de 22 KWH pour 12 places,
- Parking : agrandissement du parking existant avec une capacité de 200 places.
- Abri vélo : construction d'une capacité de 18 places



PLAN DE L'EXISTANT



PROJET



Montant estimatif de l'opération (chiffres automne 2021) : 1,6 million d'euros.

Les partenaires financiers ont été sollicités. La Région, acteur privilégié, interviendra à hauteur de 48 % du montant HT de l'opération.

Le début des travaux est envisagé au printemps 2022 pour une durée d'environ 1 an.

AXE 4

METTRE EN VALEUR LES FORMES URBAINES, L'ESPACE PUBLIC ET LE PATRIMOINE



1

ACTIONS RÉALISÉES

- ▶1 Signalétique des éléments patrimoniaux de Toul
- ▶2 Végétalisation d'un centre-ville minéral
- ▶3 Installation d'équipements sportifs en cœur de ville
- ▶4 Manifestations culturelles en cœur de ville



2



3



4



Toul : du centre-ville minéral à un centre-ville végétalisé

Toul est une ville à la campagne au territoire très étendu. Elle pratique une politique d'urbanisme raisonnée préservant son patrimoine vert grâce des outils de planification évolutifs (SCOT, PLUI-H et PLU en vigueur).

Ville médiévale, dotée de remparts de Vauban et de Serré de Rivières, Toul n'est pas restée un tissu urbain minéral, mais a, au contraire, relevé le défi de donner une place croissante, chaque année à la nature. Cette dernière a ainsi trouvé naturellement sa place auprès d'espaces emblématiques qui composent le centre-ville : la roseraie à côté de l'Hôtel de Ville et de la cathédrale St Etienne, la végétalisation des pieds de façades au cœur du centre ancien aux architectures médiévales et renaissance.

RECONQUÊTE DU VÉGÉTAL EN PÉRIMÈTRE CŒUR DE VILLE

Ainsi, les aménagements sont raisonnés selon les critères suivants :

- Le site
- L'ambiance paysagère recherchée
- Le type de sol en présence
- Le mode de gestion de l'espace (gestion différenciée)

Les services municipaux introduisent ainsi régulièrement de nouveaux végétaux pour enrichir la palette végétale développée sur le territoire communal.

Dans une logique de planification, la Ville de Toul a défini sa propre politique paysagère au travers de plusieurs priorités :

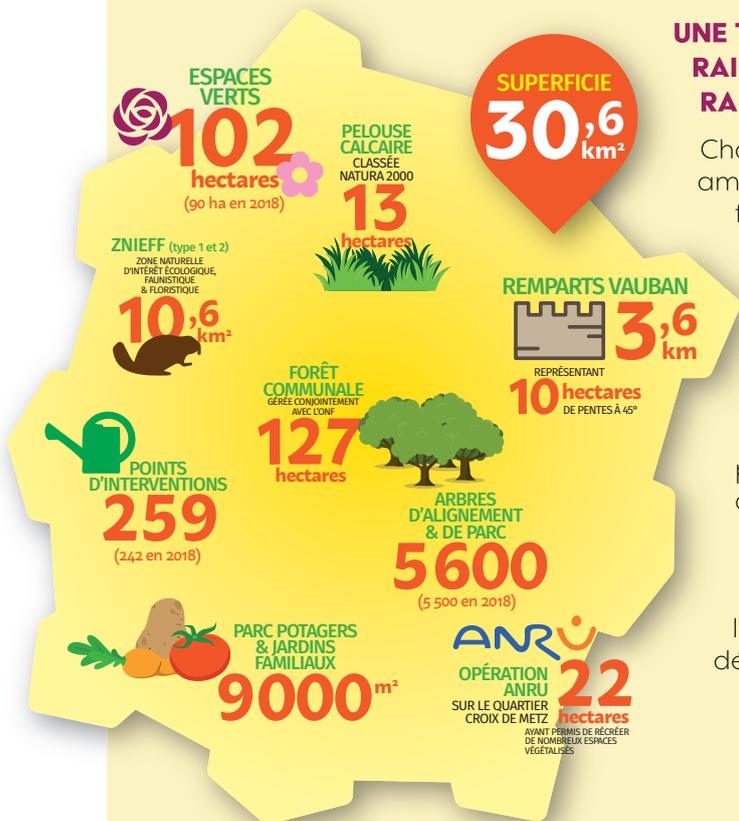
- Renouvellement des espaces
- Développement de la palette végétale : lors de nouveaux projets, la plantation se caractérise par des associations mixtes, vivaces, arbustes, graminées.
- Rationalisation du fleurissement
- Reconquête du patrimoine vert urbain
- Poursuite de la trame verte reliant la ville intramuros à la ville haute.

L'ensemble des efforts fournis par les acteurs de la collectivité a permis l'obtention de la Quatrième Fleur, véritable reconnaissance au plan national de la rigueur et de l'excellence que s'impose la Ville de Toul pour offrir un cadre de vie agréable aux toulousains.



UNE TRAME VÉGÉTALE RAISONNÉE ET RAISONNABLE

Chaque nouvel aménagement est le fruit de plusieurs réflexions visant à équilibrer les créations paysagères au travers de plantations pérennes arbustives, de vivaces et d'arbres d'alignement en adéquation avec les moyens futurs dévolus à l'entretien.



Parc de l'Hôtel de Ville

Chiffres :

- 375 m² de vivaces
- 56 m² de surfaces fleuries
- 3 735 m² engazonnés
- 1 640 m² de surfaces minérales

Edifié de 963 à 994 sous l'Épiscopat de St Gérard, l'actuel Parc de l'Hôtel de Ville est créé grâce au transfert du palais épiscopal sur un terrain situé à proximité de la cathédrale.

Depuis 1870, le jardin a connu de nombreux faits. Les guerres, les incendies ainsi que les tempêtes, ont littéralement changé sa conception.

Le Parc de l'Hôtel de Ville est un jardin de liaison entre le cœur de ville et le quartier Saint-Mansuy. La fréquentation est plutôt passante, néanmoins ce parc offre un lieu de détente et de rassemblement aux riverains, aux lycéens et aux touristes.

Autour du bassin central du parc, des bégonias rappellent le lien entre Toul et ces fleurs. Le parc compte également un riche patrimoine arboré dont un Ginkgo biloba.

En juin 2015, le Ginkgo Biloba, s'est vu délivrer par l'association ARBRES, le label Arbre Remarquable de France. Un atout supplémentaire pour l'attrait touristique de la ville dans un lieu qui accueille de nombreuses manifestations (Rendez-vous aux Jardins, Son et Lumière, Fête de la Soupe...).

Autour du bassin central, des bégonias rappellent le lien entre Toul et ces fleurs.



Le Parc de l'Hôtel de Ville a servi d'écrin à la manifestation « La Lorraine est Formidable » en 2016 (25 000 visiteurs)



Jardin du Cloître Saint-Étienne

Chiffres :

- 126 m² de vivaces
- 426 m² de gazon
- 256 m² de surfaces minérales

Le cloître de la cathédrale Saint-Étienne est l'un des plus grands cloîtres gothiques de France.

Le jardin a été remanié en 2004. Sa restauration a été réalisée après des travaux d'assainissement récemment terminés.

Ce jardin est pensé comme un lieu de rencontre et d'expression où calme et sérénité prédominent. A la belle saison, des artistes exposent leurs œuvres au milieu d'un fleurissement de vivaces aux couleurs douces.

Ce jardin est pensé comme un lieu de rencontre et d'expression où calme et sérénité prédominent.



AXE 5

FOURNIR L'ACCÈS AUX ÉQUIPEMENTS

ACTIONS RÉALISÉES

- ▶1 Aménagement du site de la « Baignade des Chevaux » base nautique (voirie, réseaux et éclairage public)
- ▶2 Ouverture d'une Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS)
- ▶3 Renforcement de l'hôpital St-Charles : IRM
- ▶4 Création d'une Maison des adolescents au sein de la médiathèque



1



2



3



4

ACTIONS EN COURS DE RÉALISATION / À RÉALISER

- ▶1 Aménagement d'un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine dans le cadre du Label Ville et Pays d'Art et d'Histoire
- ▶2 Programme Intracting : performance énergétique des bâtiments communaux
- ▶3 Renforcement du cinéma municipal suite à l'obtention du Label Arts et Essais




**Changez d'air...
allez à
Citéa !**

FILMS À L'AFFICHE, AVANT-PREMIÈRES,
OPÉRAS, BALLETS, EXPOSITIONS
SUR GRAND ÉCRAN,
RENCONTRES, CONFÉRENCES...

À DEUX PAS DE CHEZ VOUS
ET À PRIX TOUT DOUX !

 12 rue de Rigny - 54200 Toul
03 83 64 69 41 / citea@marie-toul.fr
www.toul.fr 

Projet INTRACTING

Le Pays Terres de Lorraine a mis en œuvre un nouveau projet de territoire pour faire face aux problématiques économiques à la pression environnementale et à la fragmentation du lien démocratique. Cette démarche de transition, initiée depuis 2014, est déployée à travers différents dispositifs complémentaires dont le Contrat de Transition Ecologique (CTE), un programme d'efficacité énergétique et de promotion des énergies renouvelables soutenu par la Caisse des Dépôts et Consignations et également par Bpifrance au moyen des prêts Eco Energie. Le Pays et la Banque des Territoires se sont ainsi accordés pour proposer la mise en place du dispositif technique et financier dénommé **Intracting**, au bénéfice de chacun des membres du territoire Terres de Lorraine.

Ce dispositif financier innovant consiste à réaliser des travaux de performance énergétique générant des économies d'énergie avec un temps de retour pouvant aller jusqu'à 13 ans. Ces économies sont affectées au

remboursement des avances consenties par la Banque des Territoires, voire au financement de nouveaux projets.

Concernée par la transition énergétique, la Ville de Toul œuvre, à travers ses projets et services, dans la lutte pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la protection environnementale. Elle a ainsi signé une convention avec la Banque des Territoires pour mettre en œuvre un programme intracting répondant à l'ambition de performance énergétique des équipements municipaux.

Cette démarche en faveur de l'environnement combine ainsi deux approches : l'analyse technique et la répercussion budgétaire.

En effet, la démarche intracting constitue un outil de financement interne de travaux générateurs d'économies d'énergie via la création d'une ligne budgétaire interne alimentée par une dotation de la Commune, votée annuellement. Les économies d'énergie ainsi réalisées, sont réinjectées sur cette ligne et servent à financer des nouvelles mesures d'efficacité énergétique. Il s'agit donc d'une démarche vertueuse puisqu'elle transforme des non dépenses de fonctionnement en capacité d'investissement.

INTRACTING EN CHIFFRES

- Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) dont les coûts d'investissement s'élevaient à 650 000 € TTC
- Avance remboursable versée par la Caisse des Dépôts : 550 448 €
- Gain total (13 ans) d'économies d'énergies : 1,245 million d'euros

LE PROGRAMME D'ACTIONS

Un audit mené sur 14 bâtiments de la Ville a fait ressortir avec précision, la nature des travaux d'économies d'énergie à mettre en œuvre pour que les bâtiments entrent progressivement dans une démarche écologiquement responsable.

NATURE DE TRAVAUX

- Relampage : modernisation du système d'éclairage
- Isolation des canalisations...
- Régulation des flux
- Ventilation
- Changement système de chauffage

EN 2021/2022, TROIS TRANCHES DE TRAVAUX SONT LANCÉES

- Remplacement des luminaires dans 4 gymnases pour un montant estimatif de 119 000 € TTC
- Fourniture de nouveaux luminaires pour l'ensemble de l'Hôtel de Ville et ses deux annexes (Salle des Adjudications et Aile Nord) soit un montant estimatif de 42 610 € TTC
- Relampage d'une école maternelle et de deux crèches pour un montant 44 655 € TCC

BÂTIMENTS PUBLICS CONCERNÉS PAR LE PROGRAMME INTRACTING



1 : Salle des Adjudications



2 : Hôtel de Ville



3 : Aile Nord



4 : Groupe scolaire et gymnase Curie



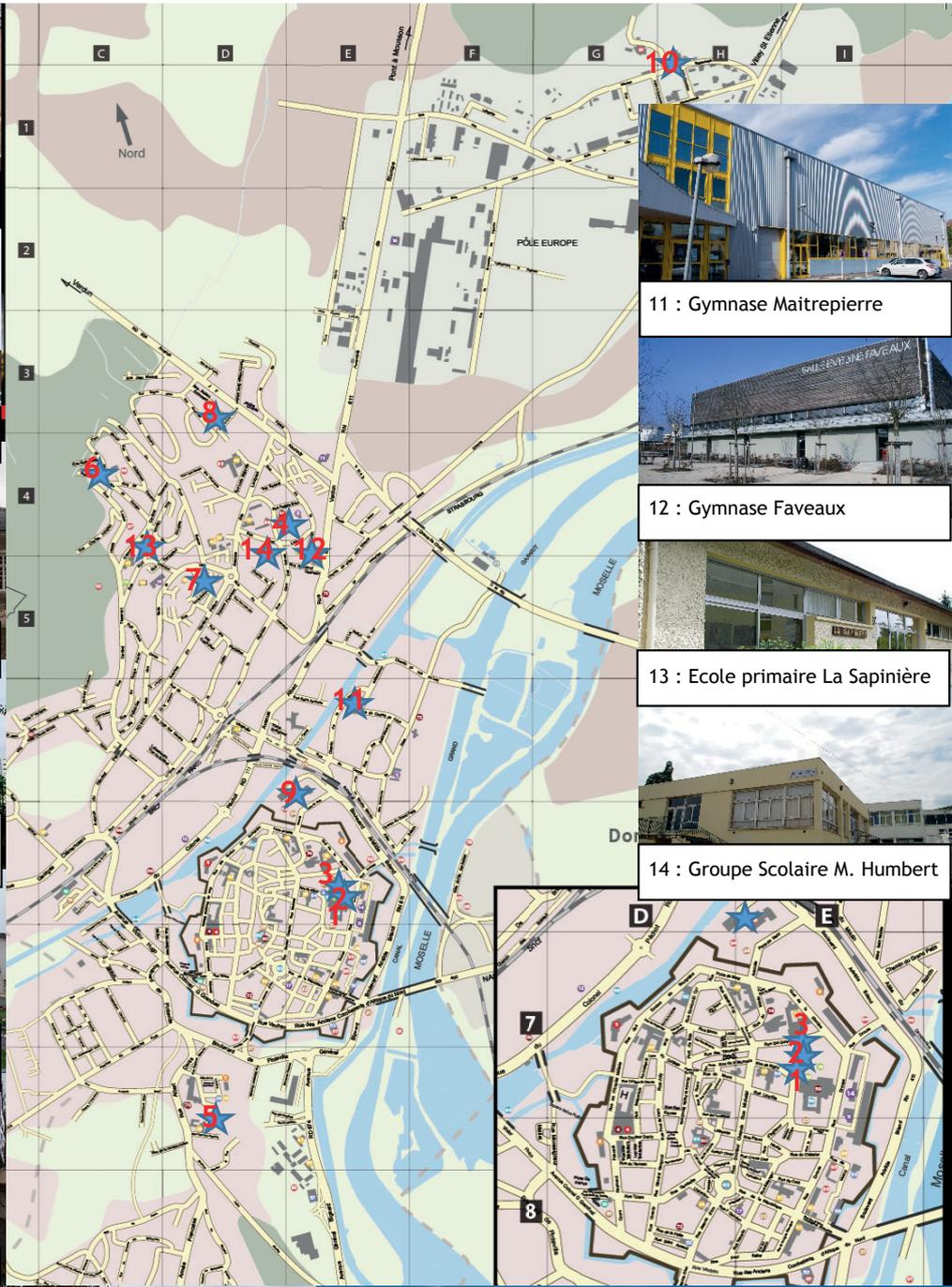
5 : Maison de la petite enfance La



6 : Centre de Loisirs Les Acacias



7 : Crèche R. Rolin



11 : Gymnase Maitrepierre



12 : Gymnase Faveaux



13 : Ecole primaire La Sapinière



14 : Groupe Scolaire M. Humbert



8 : Ecole maternelle Régina



9 : Gymnase Balson



10 : Gymnase Guynemer